



Confusion de plaques immatriculation avec Italie

Par **seb37**, le **02/08/2016 à 11:34**

Bonjour, rn rn J'ai reçu un pv pour excès de vitesse en Italie alors que je n'y suis jamais allé. rn De plus ce pv concerne un camion avec mon numéro d'immatriculation alors que j'ai une voiture ! rn Il y a donc certainement eu confusion de plaque italienne/française. rn Comment faire pour contester ce pv en Italie et prouver cette erreur de plaque ? rn Merci rn Cordialement.

Par **Visiteur**, le **02/08/2016 à 17:54**

Bonjour, rn Contestée avec photo de votre véhicule (plaques). rn Ajoutez une attestation, de votre employeur, par exemple.